

Observation n°3 :

À l'attention de Mr Jean Paul BARBOT

Bonjour Mr BARBOT

Je suis allé a la mairie de CHAUVIGNY consulter le document concernant l'installation de panneaux PHOTOVOLTAIQUES

Au lieu-dit le Clos Fournier.

1 / le terrain prévu est bien en culture agricole.

2/ j'ai découvert a ma grande stupéfaction que le terrain nous appartenant en limite de notre habitation et de la SAS BOUTILLET

Était serait l'objectif d'une prolongation de ce programme sans en avoir été informé.

Nous confirmons notre OPPOSITION a l'ensemble de ce PROJET.

Pour info : nous vous rappelons que lors de l'acquisition de ce terrain était classé en zone tertiaire pour l'éventuelle

extension de la SAS, puis classé en zone pavillonnaire , et enfin par le grand POITIERS classé en zone AGRICOLE.

Je reste a votre disposition pour de plus amples renseignements.

Cordialement

Marie-Thé et Jean-Paul BOUTILLET